

N°25/2022

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 12 MAI 2022**

**OBJET : Avis dur le dossier de demande d'enregistrement, présenté par M.Denis EYRAUD pour son élevage porcin**

Le douze mai deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE  
Nb de membres en exercice : 16  
Secrétaire de séance : GIRAUD Sylvie  
Convocation en date du : 2 mai 2022

**PRESENTS** : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

**EXCUSES** : AUBERT Sylvain (pouvoirs donnés à BOYER-JOLY Gilbert), Richard MAGNAN (pouvoirs donnés à ACHIN Richard), HELSEN Véronique (pouvoirs donnés à Sylvie GIRAUD), BARBAN Daniel (pouvoirs donnés Thierry CATELAN).

Monsieur le Maire présente le dossier d'enregistrement du projet d'installation de l'élevage porcin de M.Denis EYRAUD situé sur la commune de St Julien en Champsaur qui relève de l'enregistrement au titre des articles R 512-46-11 de code de l'environnement.

Il précise que ce dossier fera l'objet d'une consultation du public pour une durée de 4 semaines soit du 6 mai 2022 au 3 juin 2022 inclus, période pendant laquelle le public peut prendre connaissance du projet en Mairie de St Julien en Champsaur et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet.

Monsieur le Maire informe que la commune d'Aubessagne étant concernée par le plan d'épandage, doit émettre un avis. Il propose donc de passer au vote :

**Pour : 16                      Contre : 0                      Abstention : 0**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- **APPROUVE** l'exposé de M.le Maire,
- **DONNE** un avis favorable sur ce dossier de demande d'enregistrement présenté par M.Denis EYRAUD représentant du GAEC EYRAUD pour son élevage porcin,
- **DONNE** tout pouvoir à M.le Maire pour signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette affaire,

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,  
Richard ACHIN



**COMMUNE d'AUBESSAGNE**

8 chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail: [mairie.aubessagne@orange.fr](mailto:mairie.aubessagne@orange.fr)